



## Cross Inter-établissements



### 3 Marraines d'Exception



Le Grand Tour d'Anne-Marie



## Rencontre Cross Court Adapté VERRIERES EN ANJOU

Parc André Delibes - Château à Motte

**Le jeudi 03 avril 2025**

De 10h00 à 16h00

À la suite du succès de la 6<sup>ème</sup> compétition CROSS court qui a eu lieu en octobre 2022, à laquelle ont participé 440 jeunes en situation de handicap, la commune de Verrières en Anjou, l'Association Sportive Adaptée Monplaisir (ASAM), l'Institut Médico Educatif Monplaisir organisent ce nouvel évènement.

## Objectifs :

Autour des valeurs associatives qui nous rassemblent, tous les partenaires souhaitent faire de cette journée un temps fort, festif et convivial, dans un esprit de partage mutuel, basé sur le « Vivre ensemble ». Il intègre une dimension transgénérationnelle avec la participation du Conseil des Sages.

## Les porteurs du Projet :

**La commune de Verrières en Anjou** : une ville « terre de jeux » !

Labelisée Ville Active et Sportive, Ville Sportive des Pays de la Loire et Terre de Jeux 2024, la commune montre un dynamisme fort en faveur de la pratique sportive pour tous.

- Agnès Orand : Adjoint aux Sports
- Leïla BENARD : Conseillère Municipale en charge du Handicap.
- Jean-Baptiste Fourré : Responsable du service sports et vie Associative

La mairie et le Conseil Municipal développent une politique active, en direction des personnes en situation de handicap, dans une démarche de citoyenneté partagée. A ce titre, de multiples actions en faveur du sport et handicap sont promues sur la commune (Cross Adapté, sensibilisation à l'handisport, accueil d'établissements sur les équipements sportifs, etc.).

## **Le Conseil des SAGES et « les Défis du Cœur » :**

- ELUE REFERENTE : GUITTTARD EVELYNE et les membres du Conseil
- ANIMATEUR : BAUMARD PAUL

Le conseil consultatif auprès de la municipalité est composé de 17 bénévoles. Ils participent à la réflexion globale concernant la vie communale.

## **Le Club d'athlétisme :**

- Philippe BRUNSCHWIG et Alain Dohin : Membres du Bureau de l'association sportive « St Sylvain Athlétisme ».

Née il y a 33 ans, l'Association Sportive Saint-Sylvain-d'Anjou Athlétisme (ASSSA) propose :

- De l'athlétisme (courses, sauts, lancers),
- De la course sur route,
- Du cross,
- Du sport loisir, santé et compétition.

## **L'IME Monplaisir :**

- Magali BRESSAC : Directrice Adjointe
- Stéphane PARÉ : Educateur Sportif

Géré par l'association HandiCap'Anjou, l'IME accueille 40 adolescents de 14 à 20 ans, en situation de handicap. Sa finalité est l'intégration sociale.

En fonction des capacités et de la singularité de chacun, cette intégration sociale est accompagnée par :

- La préparation à l'orientation en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou en Foyer de Vie.
- L'acquisition ou le maintien des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter).
- Le développement des compétences dans la vie sociale, quotidienne et dans l'environnement.

## **L'ASAM :**

- Magali Bressac : Présidente
- Stéphane PARÉ : Éducateur Sportif

L'ASAM est une association Loi 1901 créée pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes en situation de handicap mental et leurs familles.

Elle est subventionnée par :

- La ville d'Angers
- L'association HandiCap'Anjou
- Le Centre National de Développement du Sport.

Elle a pour mission de :

- Favoriser, encourager, promouvoir, et développer l'accès aux pratiques sportives.
- A travers ses activités, soutenir le développement personnel de chacun et valoriser ses capacités.
- Favoriser les liens avec d'autres jeunes dans une démarche inclusive.
- Faire évoluer la connaissance et le regard sur le handicap.

## **Le Comité Départemental du Sport Adapté 49**

- Adèle HERAULT : Agent de Développement

**UNE PASSION QUI NOUS RASSEMBLE, LE SPORT EST EN NOUS !**

Le Comité Départemental de Sport Adapté du Maine et Loire (CDSA 49) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté créée en 1971 et reconnue d'utilité publique.

Créé en 1992, il propose des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap.

### Carte d'identité :

- 1299 licenciés,
- 25 associations ou sections

- 80 cadres, entraîneurs bénévoles
- Plus de 50 rencontres par an (départementales, régionales, nationales et internationales, sport adapté jeunes, activités motrices)
- Plus de 15 disciplines sportives

## Les bénéficiaires :

340 jeunes, âgés de 6 à 20 ans, en situation de handicap, élèves dans les établissements spécialisés du département.

70 adultes, âgés de plus de 20 ans en situation de handicap, dans les structures spécialisées du département.

30 jeunes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuils roulants.

## Les Objectifs :

- Vivre et participer à un temps fort autour d'un évènement sportif.
- Développer une action de sensibilisation aux handicaps, aux différences, en favorisant les rencontres intergénérationnelles qui doivent servir le lien social, le plaisir de la pratique sportive et l'esprit de solidarité.
- Favoriser les liens dans une démarche inclusive.
- Contribuer à soutenir les initiatives.
- Développer des expériences d'échanges et de pratiques sportives.

## Localisation du Cross : « Complexe sportif du Bois de la Salle »

Les parcours se dérouleront en partie sur la piste d'athlétisme et proche du Parc André Delibes, lieu privilégié pour les promenades et la détente. On y retrouve notamment le Château à Motte, ainsi que des aires de pique-nique et des jeux pour enfants.

C'est un véritable poumon vert situé au cœur de la commune.

Point de départ du sentier de l'an Mil, le parc permet également un accès direct au complexe sportif du Bois de la Salle.

Le site est classé parmi les parcs communautaires dont la gestion est confiée à Angers Loire Métropole.

**Le site du complexe sportif du Bois de la Salle** présente plusieurs atouts pour l'organisation : parkings : minibus, car, sanitaires, cadre vert et naturel, sentiers propres et sécurisés.

Pour les minibus équipés mobilité réduite nous mettrons tout en œuvre pour vous faciliter l'accès au plus prêt



# Site

Parcours A, B, C, D pour le Cross Adapté du 3 avril 2025



Nous proposons :

#### **Parcours A**

- **Pour 400 m, faire le départ et l'arrivée sous l'arche d'arrivée**, en courant dans le sens habituel du stade (sens antéhoraire).  
**Distance : exactement 400 m.**

#### **Parcours B**

- **Pour 700 m, faire le départ sous l'arche de départ** en partant dans le sens horaire (sens inverse du stade), puis passer sous l'arche d'arrivée et faire un tour complet de la piste **pour arriver sous l'arche d'arrivée**.  
**Distance : environ 300 m + 400 m exactement = environ 700 m.**

#### **Parcours C**

- **Pour 1300 m, faire le départ sous l'arche de départ** en courant dans le sens habituel du stade, sortir tout de suite de la piste par la porte nord et passer aux points A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-A sur le chemin stabilisé autour du Complexe sportif, entrer sur la piste par la porte nord dans le sens du stade **pour passer sous l'arche d'arrivée**.  
**Distance : environ 30 m + environ 1070 m + environ 100 m = environ 1200 m.**

#### **Parcours D**

- **Pour 2000 m, faire le départ sous l'arche de départ** en courant dans le sens habituel du stade, sortir tout de suite de la piste par la porte nord et passer aux points A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-A sur le chemin stabilisé autour du Complexe sportif.  
Faire un second tour sur le chemin stabilisé en passant aux points A-B-C-D-E-F-G-H-I-J-A puis entrer sur la piste par la porte nord dans le sens du stade **pour passer sous l'arche d'arrivée**.  
**Distance : environ 30 m + 2 fois environ 1070 m + environ 100 m = environ 2270 m.**

*Rédigé le 21 novembre 2024, Ph. Brunschwig*



## Programme des courses 2025

Nous allons mettre en place pour certaines courses un classement par ordre d'arrivée en respectant les catégories, sans communiquer de temps. **Les 3 premiers** seront récompensés par **une médaille**, les autres participants se feront remettre un **Diplôme de participation**. Pour les **3 courses** « *difficultés motrices* » chaque participant se verra remettre un **Diplôme de participation et les 3 premiers accéderont au podium**.

N°	Départ	Distance	Parcours	Catégories	Pastilles	Modalités
1	10 h 30	700 m	B	Eveil Athlé M Eveil Athlé F 2015 à 2017	Vert Rose	Retenue sur 200 m Classement Par catégorie
2	10 h 40	700 m	B	Poussins Poussines 2013 et 2014	Bleu Rouge	Retenue sur 200 m Classement Par catégorie
3	10 h 50	700 m	B	Benjamines 2011 et 2012	Rouge	Retenue sur 200 m Classement
4	11 h 00	400 m	A	De 6 ans à 13 ans « Difficultés motrices » Masculin Féminin	Bleu Rouge	Retenue sur 200 m Accompagnement Autorisé, Joëlette Marche, fauteuil et course autorisés... Pas de classement <b>mais podium</b>
5	11 h 25	400 m	A	De 14 ans à 20 ans « Difficultés motrices » Masculin Féminin	Vert Rose	Retenue sur 200 m Accompagnement Autorisé, Joëlette, Marche, fauteuil et course autorisés... Pas de classement <b>mais podium</b>
6	11 h 45	400 m	A	De + 20 ans « Difficultés motrices » Masculin Féminin	Bleu Rouge	Retenue sur 200 m Accompagnement Autorisé, Joëlette, Marche, fauteuil et course autorisés... Pas de classement <b>mais podium</b>
7	12 h 05	1200 m	C	Benjamins 2011 et 2012	Bleu	Retenue sur 200 m Classement
8	12 h 25	1200 m	C	Minimes M 2009 et 2010	Vert	Classement
9	12 h 50	1200 m	C	Minimes F 2009 et 2010 Cadettes 2007 et 2008	Rose Rouge	Classement par catégorie
10	13 h 10	1200 m	C	Juniors F 2005 et 2006 Espoir F 2002 à 2004 Seniors F 1990 à 2001 Masters F 1989 et avant	Rose Rouge Marron Vert	Classement par catégorie
11	13 h 40	2270 m	D	Cadets 2007 et 2008	Vert	Classement
12	14 h 00	2270 m	D	Espoir M 2002 à 2004 Seniors M 1990 à 2001 Masters M 1989 et avant	Vert Bleu Rouge	Classement Par catégorie
13	14 h 30	2270 m	D	Juniors M 2005 et 2006	Bleu	Classement
Photo	15 h 15					

# Règlement Cross 2025

## Verrières en Anjou

- Chaque éducateur de l'établissement participant est responsable de son groupe de coureurs.
- Toutes les modifications se font à la table de marque.
- Présenter les coureurs 10 min avant le départ à la chambre d'appel.
- Pendant les courses aucun spectateur, accompagnateur, éducateur ne devront se trouver sur le parcours hormis course N°4 N°5 et N°6
- Chaque éducateur responsable devra récupérer son ou ses coureurs après la collation.

**« Les partenaires organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de défaillance d'un sportif, il sera pris en charge par le poste de secours accompagné de son éducateur »**

**« Les responsables des différents établissements devront être en possession du dossier médical »  
« A partir du 24/03/2025, en cas d'absence un participant ne pourra être remplacé par un autre »  
« Les épingles à nourrice devront être fournies par établissements : 2 par participant »**

Merci de retourner ce formulaire dûment complété **pour le lundi 17 mars 2025 au plus tard, soit :**

- Par mail : [educsportif.monplaisir@handicap-anjou.fr](mailto:educsportif.monplaisir@handicap-anjou.fr)
- [ime.monplaisir@handicap-anjou.fr](mailto:ime.monplaisir@handicap-anjou.fr)
- Par fax : 02 41 43 94 79
- Par courrier : HandiCap'Anjou IME Monplaisir  
32 bd de Monplaisir - BP 3033  
49017 ANGERS CEDEX 02

## Intention de participation

Objet : Participation Cross

Chers éducateurs sportifs,

Nous aimerions connaître vos intentions concernant votre participation au Cross Adapté. Pourriez-vous d'ores et déjà noter la date de la rencontre sur vos calendriers et nous compléter le coupon-réponse ci-dessous et nous le renvoyer pour **20/12/2024**.

**Cross Court Adapté**  
**Jeudi 3 avril 2024 de 10h à 16h**

- **L'éducateur référent sera responsable des participants de son établissement.**

---

### Coupon réponse intention de participation :

A retourner par mail pour le 20 décembre 2024

**Etablissement :**

**Nom du responsable :**

**Sera intéressé (e) pour participer au Cross court Adapté : **oui** - **non****

**Pouvez-vous nous donner un nombre approximatif de vos participants**

**Nombre de jeunes :**

**Nombre d'adultes :**

**Nombre d'encadrants :**